Maison quartier des Essarts

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Projet Pédagogique

2018 – 2019

Sommaire

I. La Maison Quartier des Essarts 3
1. Présentation 3
a. Du quartier 3
b. De l'association 4
2. Les objectifs de l'association 4
3. Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés 6
4. L'équipe pédagogique 7
II. La pédagogie 7
1. Les intentions pédagogiques 7
2. Les objectifs 7
III. Le fonctionnement 9
1. Les modalités de participation 9
a. Des enfants 9
b. Des parents 9
2. La répartition des temps 10
3. La nature et les modalités des activités 11
a. Rythme des mercredis 11
b. Rythme des vacances 12
4. L'accueil des enfants porteur de handicap ou avec des problèmes de santé 13
IV. L'équipe pédagogique 14
1. La composition de l'équipe & les rôles 14
2. La participation des animateurs 16
3. La formation des animateurs 16
V. L'évaluation 17

I. La Maison Quartier des Essarts

1. Présentation

a. Du quartier

Bron est une commune du département du Rhône, et de la métropole de Lyon depuis le 1er janvier 2015. Bron fait partie des communes dites de l'Est lyonnais.
Sa situation géographique stratégique lui permet d'utiliser le potentiel de l'agglomération, en la reliant en quelques minutes au cœur du centre-ville lyonnais grâce au tramway, et aux infrastructures routières.
Forte de ses 38 881 habitants, la ville de Bron accueille de nombreux équipements d'agglomération, des événements culturels et sportifs.
Bron est aussi le poumon vert de l'Est lyonnais, avec plus de 260 ha de verdure, dont le parc de Parilly, le fort de Bron et le bois des Essarts.
Bron propose une offre culturelle variée, qui s'appuie à la fois sur un réseau de grands équipements comme l'Espace Albert-Camus, la médiathèque Jean-Prévost, le cinéma Les Alizés, la MJC Louis-Aragon, la Ferme du Vinatier et le centre chorégraphique de la Compagnie de hip-hop Käfig et sur les multiples rendez-vous que proposent les associations culturelles de la ville.

Bron se divise en quartier, au vue de son histoire et de sa géographie. Aujourd'hui, les quartiers ont chacun leur identité propre.

Entre Lyon et Bron, un bois et des prés au lieu-dit : « Les ESSARTS ». Le quartier des Essarts se situe entre le boulevard Pinel, le périphérique, le parc de Parilly, et la route de Genas, dans l'ouest de la ville.

Dans l'ensemble, le quartier est composé de maison résidentiel, avec quelques immeubles. Les habitants du quartier sont plutôt âgés. Ils sont en majorité propriétaires de leur logement (65 %) et ont des revenus supérieurs (30400 euros par ménage).

Les personnes aux faibles revenus sont très peu visibles sur le quartier.

Les habitants ont une histoire très militante, c'est eux qui ont empêché la construction des derniers immeubles, qui ont laissé place aux galeries Lafayette. Ces premières années sont comme un terreau qui a préparé le développement, la poussée de la vie associative qui naît en 1967 avec '' l'Association pour l'animation et l'aménagement de l'Unité Résidentielle des Essarts''. Leur souhait est d'avoir un espace pour se retrouver, pour se rencontrer, et constituer une force contre les pouvoirs publics.

b. De l'association

En 1968, l'association change de nom pour s'appeler « Association des Essarts ».

En 1971, c'est la construction et l'inauguration de la maison de quartier, une deuxième association naît : L'association de la maison des Essarts. 10 ans après, des travaux sont réalisés pour agrandir la maison quartier.

Aujourd'hui, nous constatons que les habitants sont pour beaucoup en « transition » vers une maison un peu plus loin de Lyon. Ils sont moins nombreux à vouloir « bâtir » un quartier vivant. Nous constatons des engagements associatifs parcellaires c'est-à-dire qu'on s'engage sur une activité mais pas sur le projet global de la maison de quartier.

Toute la surface constructible est occupée sur le quartier. Le quartier devrait voir sa population se renouveler par le départ des plus anciens. Nous possédons le plus fort taux de + de 70 ans de la ville en ne tenant pas compte de la maison médicalisée.

2. Les objectifs de l'association

L'association a pour but de favoriser dans le quartier des Essarts le développement d'une vie communautaire active. Elle cherche à faire connaître aux pouvoirs publics les besoins du quartier et entend œuvrer pour l'amélioration de la politique d'aménagement et d'animation entreprise au bénéfice des habitants.

Elle assure dans le cadre de la convention conclue avec la Municipalité, la gestion de la ''Maison de quartier des Essarts'' dont la bibliothèque associative.

Nous avons (re)validé le projet de l'association comme un projet d'éducation populaire, un lieu de vie et de rencontre des habitants du quartier, un terreau pour leurs projets.

Les membres du bureau ont définis 3 axes de travail pour l'association :

La communication qui se divise : en interne et en externe.

L'engagement des habitants qui cherche une remobilisation des habitants autour de la maison quartier.

L'organisation pensée différemment.

Communication

Interne

- Mobiliser l'équipe et les bénévoles autour du projet global
- Favoriser les rencontres entre les adhérents
- Travailler autour de la place de la structure petite enfance

Externe

- Améliorer «l'image » de la structure
- Diffuser de l'information
- Nouer ou consolider des liens avec les partenaires Brondillants

-Nouer ou consolider des liens avec des partenaires du 8ème

L'engagement/ Le militantisme

Remobilisation des habitants autour de la Maison des Essarts

-Travailler avec les structures existantes à proximité de la Maison des Essarts

-Créer une commission culturelle de développement

-Développement durable

Remobiliser les activités

-Dynamique interne des ateliers

-Créer de nouveaux ateliers

-« Démarcher » des associations proposant de nouveaux ateliers (et cherchant un local)

-Multi accueil

-Nouveaux adhérents

Faire adhérer au projet

-Amorcer la dynamique Maison des Essarts

-Respecter ceux qui n'ont pas la motivation

-Dynamique de quartier

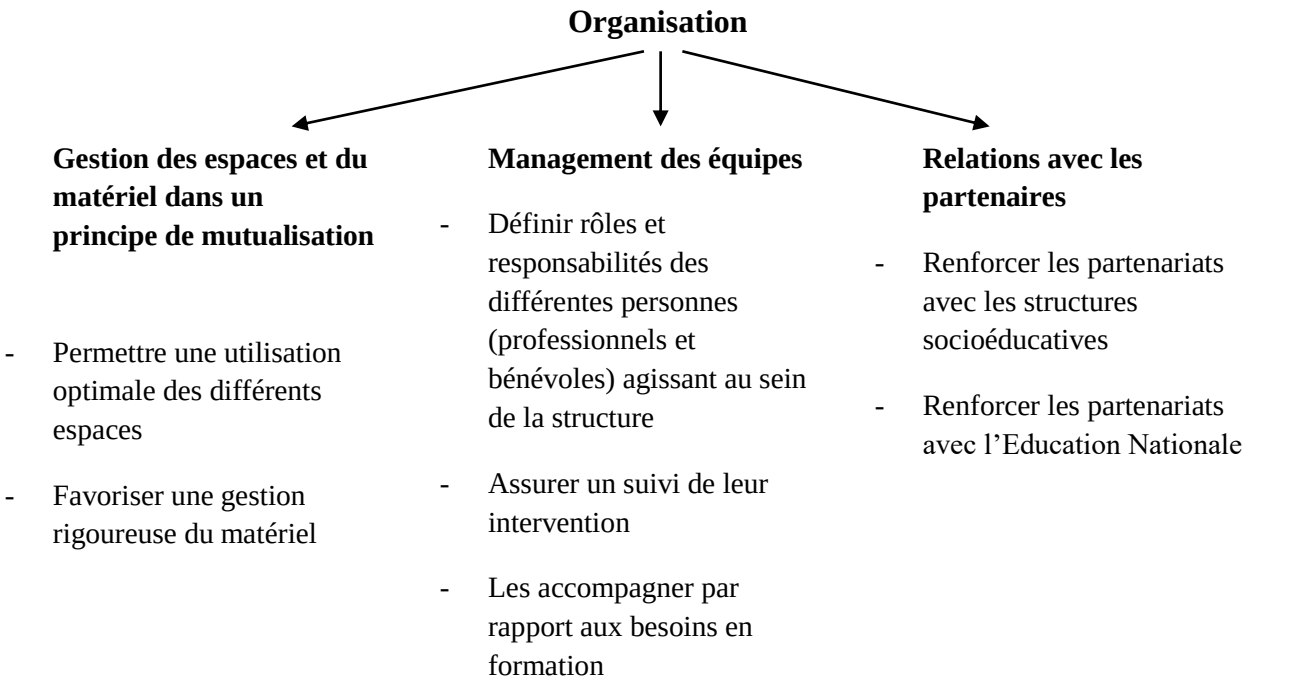

3. Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

La maison quartier est un lieu ouvert sur le quartier. Elle accueille des nourrissons jusqu'aux personnes âgées, puisqu'elle comprend un multi-accueil « les explorateurs » et elle loue ses salles à toutes associations du quartier qui ont besoin d'un lieu. Elle se divise en plusieurs salles de différentes tailles qui s'adaptent aux différents besoin.

Le mercredi et les vacances scolaires, les salles sont essentiellement réservées aux enfants de l'accueil de loisirs et ceux qui participent aux cours de danse proposés par les animateurs de la maison quartier.

Une salle est destinée aux plus petits, les 3 – 4 ans, la salle Thérèse Eyquem qui comprend une pièce pour la couchette, une pièce pour les repas, un coin lecture, un coin jeu et des tables d'activités et une cour extérieure avec un jeu en bois, qui donne accès au parc.

Les plus grands, 5 à 12 ans se divisent sur les salles suivantes: salle bleue, salle de réunion, salle verte (en partie). Ils peuvent alors profiter du parc des essarts, il comprend un stade de foot, un jeu de pétanque et des jeux pour enfants. Un playground en accès libre pour tous les habitants du quartier pour jouer au football, handball, basketball…

4. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur, d'une secrétaire, d'une comptable, d'une animatrice culturelle, une directrice d'accueil de loisirs, une technicienne de surface, de l'équipe complète de la petite enfance (9 personnes). De plus la maison quartier accueille des contrats d'avenir et des services civiques.

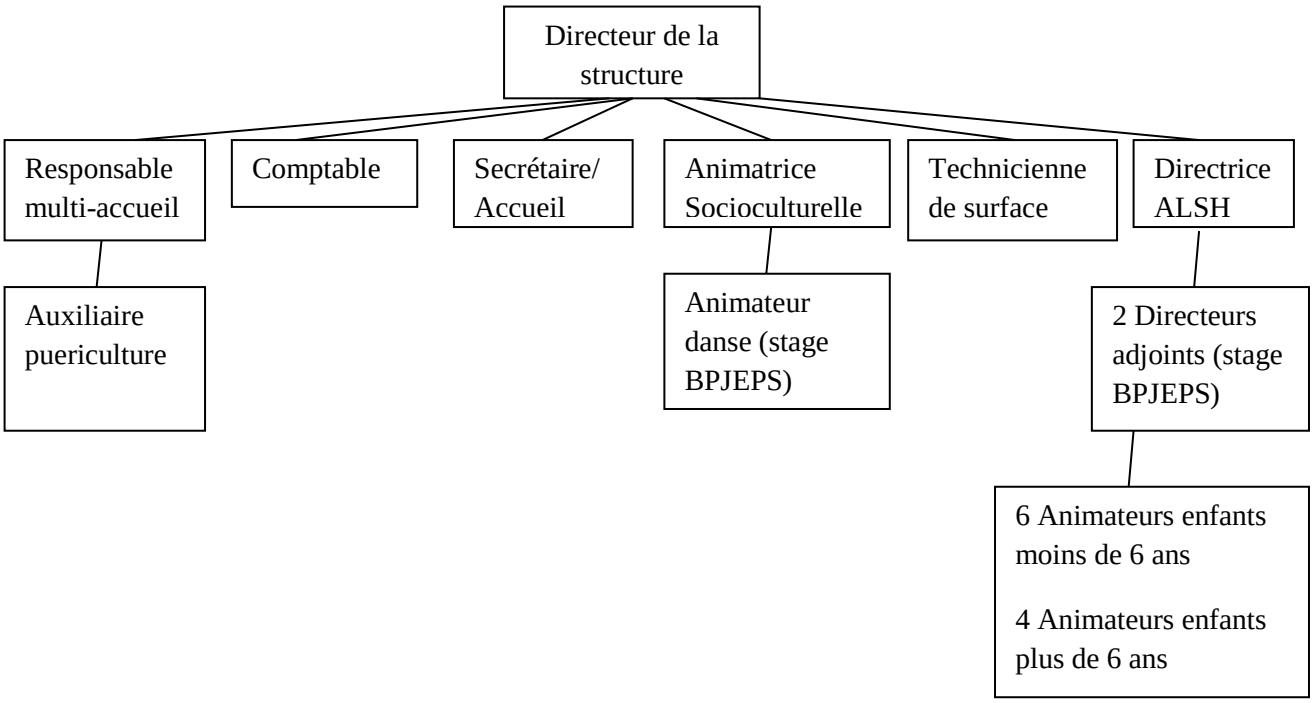

II. La pédagogie

1. Les intentions pédagogiques

L'équipe pédagogique a choisi d'orienter son travail sur des intentions pédagogiques précises, qui s'entremêlent de par leur interdépendance. Pour nous l'important est de donner aux enfants tous les moyens et les apprentissages nécessaires pour devenir un ECO-CITOYEN LIBRE.

Qu'est-ce que nous entendons par éco-citoyen libre ?

L'éco-citoyen libre est un individu capable de participer aux choix politiques dans le cadre de la démocratie, il est capable de prendre des décisions bienfaisantes pour la collectivité et il s'inscrit dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Nous espérons permettre aux enfants d'être capable de penser par eux même, de prendre des décisions, de faire des choix par rapport à leur propre besoin et envie dans un contexte de bienveillance collective et de respect de l'environnement.

2. Les objectifs

Nos intentions pédagogiques sont divisées en objectifs pédagogique, puis opérationnel.

Il y a quatre grandes valeurs : l'autonomie, l'égalité, le respect et l'implication des parents, ils se découlent en quatre objectifs pédagogiques. Ces quatre objectifs se divisent en objectif opérationnel :

Devenir autonome	Avoir confiance en soi
	Penser par soi même
	Pouvoir choisir
	Etre responsable de ses actes
	Initier & expérimenter
	Trouver des solutions seul
	Garder la confiance des adultes
Savoir respecter les autres	Trouver sa place dans le groupe
	Communiquer de manière non violente
	Etre à l'écoute
Savoir respecter l'environnement	Découverte de la nature
	Consommer responsable
	Participer à des actions de protection de la nature
Etre égaux	Trouver sa place dans le groupe
	Etre empathique
	Vivre ensemble
	S'entraider dans le groupe
Impliquer les parents	Valoriser les activités de l'accueil de loisirs
	Inviter les parents à partager des moments avec nous
	Offrir aux parents un accueil individualisé

III. Le fonctionnement

1. Les modalités de participation

a. Des enfants

Pour réussir nos objectifs, les enfants participent à la vie de la maison quartier, aux tâches quotidiennes et aux décisions à niveau de leur âge et de leur capacité. Les objectifs ne peuvent être atteints uniquement si chacun vit à son rythme, selon ses envies et ses besoins.

L'accueil de loisirs est une version miniaturisée de la vie en société de l'adulte, l'enfant doit donc avoir une part de participation proportionnelle à ce qu'il vivra quand il sera adulte. Cette part de participation doit être accordée selon l'âge et les capacités.

Il y aura plusieurs types de participation : la participation aux tâches quotidiennes, aux décisions du groupe, il décidera aussi pour lui-même. Cette part de participation offre à l'enfant une certaine liberté, de par l'autonomie que cela lui apporte. Donc les animateurs donneront aux enfants la confiance, ce sera aux enfants de réussir à la garder pour garder cette liberté.

La participation aux tâches quotidienne aura lieu surtout sur les moments de repas : les enfants mettront, et débarrasseront leur table. Les plus petits s'occuperont uniquement de leur couvert, les grands eux seront « missionné » certains poseront les fourchettes, d'autres les assiettes et ainsi de suite, pour débarrasser les 5-6 ans ramasseront les couverts de toutes les salles, les 6-8 ans s'occuperont des assiettes et les 9-12 ans nettoieront les tables.

Chacun est responsable de son matériel, ils rangeront eux même les jeux, matériels sortis pour leurs activités. Ce qui veut dire aussi, que les enfants devront faire attention à leurs affaires personnelles, ils auront à leur disposition des portes manteaux (nominatif pour les aventuriers).

Ils participeront aux décisions du groupe, c'est-à-dire que toutes les décisions concernant le groupe seront prises sous forme de vote. Les animateurs feront toujours l'effort de proposer plusieurs possibilités, si celle-ci ne viennent pas spontanément des enfants. Les aventuriers auront un mercredi sur 2 une activité tous ensemble et ils devront choisir en groupe laquelle. Les plus grands pourront eux même proposer leur idée, et leur envie au groupe et aux animateurs.

De plus même si la décision ne concerne pas le groupe mais l'individu, l'enfant aura toujours au moins deux choix : celui de faire ou de ne « faire calme ». Un enfant qui ne veut pas participer, ne sera pas forcé à participer, en revanche il ne pourra pas à la place faire ce qu'il veut, il pourra « faire calme ». Nous appelons « faire calme » le repos, la lecture, l'observation du groupe ou d'autre chose, jeu très calme (au jugement de l'animateur).

Les enfants seront libres de proposer des activités, des jeux, des décorations ou toutes autres idées, pour les inviter à le faire, des temps seront organisés et une boîte à idée sera mise à disposition.

b. Des parents

Notre volonté est de redonner une place aux parents au sein de l'accueil de loisirs. La question comment faire est essentielle ! Tous les parents n'ont pas l'envie, et encore moins le temps, pourtant

aujourd'hui, nous voulons offrir aux parents et aux enfants des moments, des moyens de se retrouver de jouer, de vivre ensemble.

Pour cela, nous voulons offrir aux parents un accueil individualisé le matin, et le soir, les parents pourront sur ces temps allé jouer avec leur(s) enfant(s) ou découvrir ce qu'il a fait dans la journée. Nous pensons aussi que cela permettrait que le parent prenne le temps de poser des questions, de se renseigner, d'écouter.

L'accueil de loisirs organisera des temps comme des grands jeux, des spectacles, des expositions où les parents seront systématiquement invités.

Un parent avec une compétence, un don, qui a la volonté de le faire découvrir aux enfants et/ou aux animateurs sera le bienvenu & même il sera sollicité par l'équipe pédagogique.

Une boîte à idée sera mise à disposition des parents, ils pourront alors nous donner toutes leurs idées.

En revanche nous demandons aux parents d'être à l'heure, c'est aussi une forme de participation. Nous ne sommes pas fanatique des horaires mais certaines fois il est obligatoire de respecter les horaires, pour les sorties en TCL par exemple.

2. La répartition des temps

Heure	Groupe des 3-4 ans « Les Aventuriers »	Groupe des 5 à 12 ans
8h00	Accueil des enfants & parents	Accueil des enfants & parents
9h00	Rangement	
9h30	Jeu en Chœur	Rangement
10h00	Le temps de parole	Rassemblement + Choix
10h30	Activités (2 choix)	Activités (au choix)
11h15	Rassemblement + passage aux toilettes	
11h30		Rassemblement + passage aux toilettes
12h00		REPAS
12h30	REPAS	5-6 ans : salle bleue

13h00		6-8 ans : salle verte 9-12 ans : salle de réunion
13h30	Sieste	Temps calme
14h00		Activité
14h30		(14h : 6/8 & 9/12)
15h00	Activité	(14h30 : 5/6)
15h30	1 mercredi sur 2 : Vote pour 1 activité Choix entre 2 activités	
16h00	Goûter	Goûter
16h30		
17h00		
	Accueil des parents	Accueil des parents
18h00		

3. La nature et les modalités des activités

a. Rythme des mercredis

- Le rythme par cycle :

Un cycle est la période entre chaque vacance scolaire, on en compte 5. Le 1er cycle entre la rentrée et les vacances d'automne comprend 6 mercredis, le 2nd cycle entre les vacances d'automne et de fin d'année compte 7 mercredis, le 3ème jusqu'aux vacances d'hiver comprend 6 mercredis, comme le 4ème cycle entre les vacances d'hiver et les vacances de printemps et enfin le 5ème cycle avant les grandes vacances d'été comprend 8 mercredis.

Pour chaque cycle un thème sera définit, celui donnera une orientation au « moment convivial » du cycle. Il y aura un « moment convivial » chaque dernier mercredi, avant les vacances scolaires. Un moment comme cela peut être un grand jeu coopératif (voir plus loin dans la partie), une kermesse, un film … Ce moment sera par définition un temps collectif vécu par tous les enfants du centre, une exception pourra être faite pour les « aventuriers ».

De plus, pendant un cycle, chaque groupe fera une sortie. Celles-ci ne pourront pas toutes être payantes, une à deux sorties payantes seront autorisées par groupe selon certaines conditions décidées par la direction.

Deux fois par cycle, réparti sur les deux mois, un groupe volontaire préparera le goûter de l'accueil de loisirs.

1 fois par cycle chaque groupe aura une initiation aux « gestes qui sauvent », cette initiation n'est pas nécessairement une activité en soi mais un temps à part, en activité flash.

- Le rythme de la journée des mercredis :

Les temps d'accueil du matin et du soir auront plusieurs espaces ; chez les « aventuriers » il y a un espace de lecture, un espace de repos, un espace de jeu en autonomie, un espace d'activité courte et simple. Les aventuriers ont une salle, la salle Thérèse Eyquem, ils passent la journée « à part » des autres. Pour respecter au mieux leur rythme nous préférons que le groupe soit à part.

Pour les grands, la salle bleue sera composée de jeu dynamique, dans la salle de réunion les enfants pourront lire et jouer à des jeux de société. Et dans la salle verte, ce sont des jeux sportifs qui seront proposés.

(A 9h30) Les enfants sont tous réunis en salle bleue de 5 à 12 ans, nous en profitons pour faire l'appel. Les animateurs proposent aux enfants leur activité, ils peuvent la montrer, leur expliquer. Puis après une petite réflexion, les enfants se mettent en file indienne derrière l'animateur qui anime l'activité qu'ils ont choisi. Les activités du matin se devront d'être variées pour proposer aux enfants des activités calmes contre des activités dynamiques, ils devront pouvoir choisir entre des activités plus sportives, des activités de création (artistique, manuelle), des activités de découverte, ou de jeux.

Les activités de l'après-midi seront des jeux tous ensemble avec une part de stratégie, de dynamisme, le groupe étant réduit au groupe d'âge. Ces jeux devront à 50% être des jeux de coopération pour favoriser l'entraide du groupe, la prise de décision pour la majorité, et pour permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe.

Les temps de repas et de goûter sont des temps d'échange entre les enfants et l'équipe pédagogique.

Les enfants qui fêtent leur 5 ans, ne passe pas du jour au lendemain dans le groupe des 5-12 ans. Le fonctionnement est impressionnant pour les petits, des grands de 10 ans, 11 ans voire 13 ans peuvent être avec eux. Donc nous procédons à une adaptation, on demande aux enfants lorsqu'ils fêtent leur 5 ans si il souhaite aller dans le groupe des grands. Tant qu'ils n'en ont pas la volonté, nous ne les faisons pas changer. Lorsqu'ils sont prêt, c'est petit à petit, juste en après-midi où les enfants sont avec leur groupe d'âge, puis en matinée, puis à la journée. Nous adaptons aux enfants et aux situations.

b. Rythme des vacances

- Le rythme de la semaine

La semaine est rythmé avec deux sorties : une le mardi et une le jeudi. Les sorties peuvent être à la journée ou en demi-journée, celle-ci sont préférée en matinée pour les maternelles. Une des deux sorties sera une sortie de consommation et une des deux sera une sortie gratuite.

La semaine se conclue par un moment convivial avec tous les enfants. En milieu de semaine, le mercredi, la matinée sera consacrée à la mini ville. Les animateurs proposent dans chaque salle des jeux, ateliers, activités différentes qu'ils animent de manière à laisser les enfants libres de venir et partir faire autre chose. Les enfants sont donc autonome et peuvent découvrir les différentes activités proposées, ils peuvent choisir, ils peuvent rester ou changer.

- Le rythme de la journée

Pendant les vacances scolaires, les journées se déroulement comme les mercredis hors vacances scolaire, uniquement le mercredi qui sera différent.

4. L'accueil des enfants porteur de handicap ou avec des problèmes de santé

L'accueil d'enfants porteurs de handicap ou ayant un problème de santé à l'accueil de loisirs vise à changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées. L'équipe pédagogique tiendra en compte de l'enfant, de sa famille, des liens entre celle-ci et l'équipe. L'association proposera des formations aux animateurs et directeurs.

Les textes de loi ne sont pas très clair sur l'obligation d'accueil un enfant lorsqu'il est porteur d'handicap, mais lorsque cette volonté existe. Les spécificités de l'accueil des mineurs atteints de trouble de la santé doivent être inscrites dans le projet éducatif. Les modalités et les mesures doivent être précisées dans le projet pédagogique.

Pour commencer, nous mettrons en place un protocole d'accord entre la famille et la maison des essarts. Le protocole d'accueil débutera par une réunion de premier contact. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle : souhait, volonté et possibilités de chacun. Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. Les participants de la réunion seront les parents, l'enfant et l'équipe pédagogique : le directeur de la structure, la directrice de l'ALSH, le directeur adjoint concerné, et l'équipe d'animation concernée.

Lors de cette réunion, les parents devront exprimer clairement leur demande, informer du comportement de l'enfant, expliquer son handicap/son problème de santé et son vécu, ils prendront connaissance des conditions d'accueil.

L'enfant, quel que soit son âge, selon ses capacités, sera invité à exprimer son ressenti, il prendra connaissance du fonctionnement et des règles de vie de l'accueil.

L'équipe pédagogique se donne les moyens de se renseigner, de comprendre le handicap, apprend à réagir correctement face au problème de santé. Elle favorisera l'accueil de l'enfant en proposant des solutions. Selon les modalités, un animateur référent pourra être désigné ou l'enfant aura la possibilité d'être en relation directe avec l'assistante sanitaire. Elle s'engagera à transmettre à la famille toutes les informations nécessaires sur le quotidien de l'enfant à l'accueil.

En cas de handicap moteur, une déficience motrices qui entraîne une diminution de la mobilité, voire un déficit complet, l'accès des salles différentes se fait sans marche, avec des passages plutôt large, si l'enfant est de le groupe des 6/8 ans, une réflexion aura lieu pour le déplacement au gymnase.

En cas de handicap mental, le comportement étant très variable suivant la nature et le degré du handicap, les mesures seront particulièrement individualisées

Les cas de déficiences sensorielles, si l'enfant est atteint de surdité ou déficience auditive, les échanges entre l'enfant et l'animateur et au sein du groupe peuvent être problématiques, il est essentiel de prendre en compte cette difficulté pour éviter que l'enfant ne s'exclue du groupe. Toutes les informations seront affichées sous forme de photo, d'image.

Si l'enfant est aveugle ou déficient visuel, il est impossible d'écrire les mesures prises au vu de la diversité de cas de mal voyance, les conséquences étant très variées dans la vie quotidienne. Cependant la notion de bruit dans l'accueil sera un point à étudier, le bruit peut être une source d'angoisse puisqu'il enlève beaucoup de repères à une personne mal voyante.

IV. L'équipe pédagogique

1. La composition de l'équipe & les rôles

L'équipe pédagogique est composée de l'équipe d'animation et de direction. L'équipe de direction est composée du directeur de la structure, de la directrice de l'accueil, de deux directeurs adjoints.

- Le rôle du directeur (structure & ALSH) :

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).

Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).

Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

Il associe les parents à la vie du centre.

Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

Il fait confiance à son équipe d'animation

Le directeur adjoint est un relai pour le directeur de l'ALSH, effectivement le directeur adjoint porte aussi une casquette d'animateur puisqu'il assure des activités et la vie quotidienne des enfants. Ils permettent au directeur qui ne peut être tout le temps sur le terrain et encore moins avec tous les groupes, d'être au plus proche de son équipe. Il y a un directeur adjoint responsable du secteur maternelle (les – de 6 ans) et un responsable du secteur élémentaire (+6 ans)

- Le rôle du directeur adjoint :

Il est l'intermédiaire entre les directeurs et l'équipe d'animation, un lien pour que chacun se comprenne facilement et s'entraide.

Il observe pour mieux aider, soutenir, conseillé l'équipe

Il est à l'écoute des enfants et des animateurs

Il est garant du bon déroulement des sorties.

Il doit prendre les décisions lorsque cela est nécessaire pour le bon fonctionnement du groupe

Il tient informé la direction lorsque cela est nécessaire

Il rappelle les règles à l'équipe d'animation lorsqu'il y a un problème

L'équipe d'animation est composé de 3 animateurs pour le groupe des aventuriers, de 3 animateurs pour le groupe de 5-6 ans, 3 animateurs pour le groupe des 6-8 ans et 1 animateurs pour le groupe des 9-12 ans.

- Le rôle de l'animateur :

Il assure la sécurité physique, affective et psychique des enfants

Il est à l'écoute des enfants, de leurs collègues animateurs et de la direction

Il respecte les consignes de la direction

Il est force de proposition

Il est ponctuel

Il est un exemple pour les enfants : respecter les mêmes règles que les enfants, avoir une bonne posture professionnel, communiquer avec bienveillance avec les enfants et les animateurs.

Il sait donner son avis, écouter les critiques, se remettre en question, s'entraider au sein de l'équipe.

Il est autonome

2. La participation des animateurs

Les animateurs sont force de proposition tout le temps, ils sont invités à proposer toutes leurs idées sur tous les sujets. C'est une bonne force de proposition, de remise en question et de changement qui crée une bonne dynamique d'équipe et donc un travail avec les enfants intéressant.

Ils sont donc dans l'obligation de participer aux réunions de préparation et de régulation. Lors de ses réunions, les animateurs participent de manière active en prenant la parole, et en proposant des solutions, des idées, des activités.

Les animateurs sont responsables de leur planning d'activité à construire en équipe, ils doivent donc être force de proposition à proportion égale. Ils participent aux choix des thèmes, des activités, des sorties de leur groupe.

Certaines tâches quotidiennes sont effectuées par les animateurs, celle-ci toujours pour adapter, et faciliter la participation des enfants. Ils préparent les charriots avec les couverts, les assiettes, verres au nombre de leur groupe. Ils participent aux rangements des activités avec les enfants pour montrer l'exemple.

Ils participent au rangement et à l'entretien du bâtiment, les mercredis à 18h00 chaque salle doit être rangée, les poubelles doivent être sorties, et un coup de balais doit être donné. Le matériel spécifique doit être rangé à sa place.

Ils participent à la vie de la maison de quartier des Essarts.

3. La formation des animateurs

La maison de quartier des Essarts a pour devoir de former ses animateurs et ses futurs animateurs. L'association finance un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur à un jeune du quartier (lorsqu'il est diplômé, elle finance un autre jeune). L'accueil de loisirs reçoit des stagiaires BAFA sur chaque vacance scolaire et sur les mercredis, ils sont suivis par la directrice. Les services civiques accueillis sur la structure sont formés au BAFA.

De plus, elle forme 3 Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

Elle fournit aux intéressés les informations sur les formations que proposent les autres organismes sur les sujets plus précis. Elle propose aussi à l'équipe d'animation des formations sur des thématiques.

Et l'équipe de direction forme les animateurs selon les besoins soit de manière individuelle, soit en groupe sous forme de jeu, d'exercice, d'échange de pratique.

V. L'évaluation

L'évaluation doit être réalisée toute au long de l'année sur une journée, de manière régulière pour permettre de réajuster les outils, le fonctionnement, la pédagogie, voir les objectifs. L'évaluation se fait en répondant aux questions suivantes :

Est-ce qu'ils ont pu choisir par eux même ? Combien de fois choisissent-ils dans la journée ? Ont-ils plus confiance en eux ? Parler en groupe, donner son avis ? Les enfants sont-ils capable de ne pas être d'accord avec leurs amis, le reste du groupe ? Et d'expliquer pourquoi ? A combien de temps de parole les enfants ont-ils accès ? Est-ce qu'ils ont l'occasion d'initier ? D'expérimenter ? Prennent-ils leur responsabilité ? Est-ce qu'ils râlent pour réparer, ou ranger quelque chose qu'ils ont abîmé ou dérangé ? Est-ce qu'ils s'excusent par eux même lorsque cela est nécessaire ? Combien d'enfant ont gardé la confiance des animateurs ? A l'inverse, combien l'ont perdu ? Sont-ils capables de trouver des solutions en groupe ? Est il y a des enfants qui n'ont pas trouvé la place dans le groupe ? Qui sont exclu du groupe ? Si oui, combien ?		Les enfants sont-ils plus autonome ?	
Combien il y a eu d'activité autour de la découverte de l'environnement ?		Les enfants respectent ils la nature ?	

Combien en intérieur ? Combien en extérieur ? Est-ce que suite à ses activités il reste un support (écrit, visuel, individuel ou collectif) ? A combien d'action autour de protection de l'environnement y a-t-il eu ? Les enfants se sont-ils investit dans ses actions ? Est-ce qu'ils en reparlent ? Est-ce que l'accueil de loisirs consomme responsable pour ses achats alimentaires ? Est-ce que l'AL consomme responsable pour ses sorties ? Les enfants réclament ils des achats particuliers en termes de nourriture ? en termes de sortie ?			
Les enfants communiquent ils de manière non violente ? et les animateurs ? Les enfants savent ils s'écouter ? + voir question « combien de temps de parole » Les enfants sont-ils dans la coopération ? Combien y a-t-il de jeux de coopération ? De jeux de compétition ?		Les enfants se respectent ils entre eux ?	
		Les enfants sont-ils égaux ?	
		Les parents ce sont-ils impliquer sur l'accueil de loisirs ?	